

Objet : Adhésion à l'Association Départementale d'Economie Montagnarde – Année 2015

La Présidente expose :

L'Association Départementale d'Economie Montagnarde (ADEM) sur la Drôme est un partenaire technique majeur du Syndicat Mixte pour les questions pastorales.

Cette association regroupe notamment des collectivités locales et des représentants des éleveurs.

Au vu des enjeux pastoraux sur les Baronnies Provençales, l'ADEM sollicite l'adhésion du Syndicat Mixte à sa structure en tant que territoire organisé. Le montant de la cotisation 2014 était de 60 €. Cette adhésion permet de mettre en valeur les relations entre territoire et élevage.

La Présidente propose donc d'adhérer à l'ADEM pour l'année 2015.

Après en avoir délibéré, et à l'unanimité des membres présents ou représentés, le Comité Syndical

- **Approuve** la proposition de la Présidente ;
- **Décide** d'adhérer à l'ADEM pour l'année 2015 ;
- **Autorise** la Présidente à signer tout acte relatif à cette action.

Pour extrait certifié conforme
Aux jour et an susdits

La Présidente
Christine NIVOU